

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monza Towne Coupé (modèle 1EM27)	CH 0333 56

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C Warren, Michigan (USA)

Identification "Monza Towne Coupé", "1EM27" et "CH 0333 56" sur la plaquette de l'importateur
"1M27G.." devant le No du châssis

Plaquette constr. en haut sur l'avant

N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise

Ident. du moteur "G" à droite, à l'avant sur le bloc (importateur)

Importateur princ. HADORN/RANPY US-CARS BERN, 3007 Berne / E. MICHAUD, 8953 Dietikon / K. WEBER, 5507 Mellingen

Véhicule homologué 1M27G62 105 985 Signes fixes dans code du type 1EM27 / 1M27G..

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique avec assistance hydraulique

Transmission boîte automatique

Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR

Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression

AV= soupape de dosage; AR= limiteur

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire

Ralentisseur

Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur

Marque CHEVROLET Type G

Construction V Temps 4

Carburant B Position avant

Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8

Alésage 93,24 Course 78,74

Cylindrée 4209 CV-impôt 21,91

Puissance en CV 110 SAE-net à l/min 3600

Bruit H1 dB/A à l/min 3600

Silencieux 2 pots 455x240x140 / 380 x ø 112 mm

Mesure des gaz ECE 15 *)

Déparasitage OCE = annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie

limousine

Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h

Ceintures sécurité SAE-J-4c **) Rétroviseur intérieur+gauche

Cale Attelage

Antivol verrouillage de la direction

Nombre de places 4 av 2 centre ar 2

Dimensions

Longueur int. 4516 Empattement 2404

Largeur 1670

Hauteur 1305 Voie av 1392 ar 1361

Porte à faux lat. av 909 ar 1143 Empattement g 10900 d 10900

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids

avant arrière total

Poids à vide 800 600 1400

Charge utile 85 195 280

Poids total 885 795 1680

Garantie fabr.

Dimens. pneus PR 78 - 13 ER 78 - 13 (Variantes +)

Pty / bar R / 2,0 R / 2,0 voir

Charge 970 970 remarques)

pour V max varie selon la marque, minimum 166 km/h

Garantie poids remorquable avec frein

Garantie poids remorquable sans frein

Garantie poids de l'ensemble

Poids remorquable testé

Vitesse maximale selon le constructeur 166 km/h

Vitesse maximale testée km/h

charge garantie sur le toit 90 kg

Equipement ++)				Indications pour le permis de circulation			
Feux de route	HCR (E)			Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Feux de croisement	HCR (E)			Marque et type	CHEVROLET Monza Towne Coupé		
Feux de position	SAE IP 76 GUIDE III			Homologation	N° CH 0333 56		
Feux rouges	SAE AIRST 75 GUIDE III			Carrosserie	Limousine		
Feux stop	SAE AIRST 75 GUIDE III			Places	total 4	avant	2
Climoteurs	av	voir feux d. posit., AN2 75 1H		Poids à vide	1400	Carburant	B
Catadioptrés	av	, AV+AR=compl. ar SAE A-68 DOT ++)		Charge utile	-	CV-impôt	21,91
Feux de gabarit	av	++)	, AR=compl. ar	Poids total	1840	Cylindrée	4299
Feux complément.	1/ au centre, sous le couvercle du coffre						
Eclairage plaque	2/ balais avec/sans lave-glace						
Essuie-glace	2/ balais						
Avertisseurs	DELCO REMY "R" + "A"						

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure des gaz : satisfaisant selon ECE-15, modification 01, essai B; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 34 254).
- ** Ceintures de sécurité: position des sangles et accessibilité aux commandes selon OCE, art. 23, al. 3bis, testées.
- + Variante des pneus : A 78 - 13 B AV 960 (2,2) AR 960 (2,2) V-max varie selon la marque, minimum 166 km/h
175 SR 13 950 (2,1) 950 (2,1) 180 km/h
195/70 SR 13 960 (2,0) 960 (2,0) 180 km/h
185/70 SR 13 960 (2,3) 960 (2,3) 180 km/h
- ++) Modifications per l'importateur:
- les feux de position/clignoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les feux de gabarit AV sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- la sonde pour la mesure des gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg

Fiche parallèle à la FH CH 0333 56 du 22.01.76
Importateurs

Lieu et date de l'homologation

Bellach, 22.01.76

Homologation fédérale des types de véhicules